

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine
Service Acquisitions et Recherches
12618

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

**OBJET : Mise à disposition des anciens locaux de la MDS de Miramas - ZAC de la Rousse -
au bénéfice du centre social Giono.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Les services de la Maison départementale de la solidarité de Miramas sont désormais installés dans de nouveaux locaux 4, bd Docteur Minet. Aujourd'hui vacant, l'ancien bâtiment situé Place des Baladins fait actuellement l'objet d'une réflexion dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine prévue dans les quartiers de la Maille I - Mercure, engagée par la Métropole Aix Marseille Provence.

Le centre social Giono, situé à proximité immédiate, souhaite bénéficier de cet espace supplémentaire pour ses activités.

Il est proposé de mettre ces locaux à la disposition du centre social, à titre gratuit à l'exception des charges qu'il incombera à cette structure de régler, pour une période d'un an renouvelable, dans la limite de la décision qui sera arrêtée quant au devenir du bâtiment.

Ce rapport ne comporte aucune incidence budgétaire.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL